

# **Protocole d'accueil pour l'école d'Aussac-Vadalle pour la rentrée du 2 novembre 2020**

**☎ 05.45.20.68.39**

**E-mail : [ce.0160440S@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160440S@ac-poitiers.fr)**

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le covid-19 **chez l'élève ou dans sa famille.****

## **I- Services périscolaires : restauration, garderie, transport**

### **Transport maintenu entre écoles du RPI.**

Le service de cantine sera assuré pour les élèves de CE1 et CE2 en un seul service à 12h15, chaque groupe classe sera séparé selon les règles sanitaires.

La garderie est maintenue à l'école d'Anais aux horaires habituels.  
**Attention le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans.**

## **II- Rentrée des classes à partir du 2 novembre 2020**

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines etc.) la distanciation physique est maintenue lorsqu'elle est matériellement possible.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

**Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection. Le port du masque est obligatoire pour chaque enfant de plus de 6 ans.**

## **III- Horaires d'entrées et de sorties**

Les horaires de l'école de Vadalle ne changent pas :

Matin : 8h45/12h15

Après-midi : 13h45/16h15

## **IV- Temps de récréations**

Les horaires de récréation sont maintenus à l'habituel. La cour sera séparée en deux pour respecter la séparation des groupes classes selon les règles sanitaires :

- **Horaires récréations :**
- Matin              10h30/10h45
- Après-midi        15h00/15h15

## **V- Gestion du matériel**

L'accès aux jeux, aux bancs, et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise

**VI-**

**Calendrier retenu**

Le présent protocole d'accueil est mis en place pour la rentrée du 2 novembre 2020.

**VII-**  
utiles

**Informations complémentaires et numéros**

**Coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers :**

Médecin scolaire du secteur : M. Cotraud

[Thomas.Cotraud@ac-poitiers.fr](mailto:Thomas.Cotraud@ac-poitiers.fr)

Infirmière scolaire du secteur : Mme Boisumault

[Karine.Boisumault@ac-poitiers.fr](mailto:Karine.Boisumault@ac-poitiers.fr)

**Site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse :**

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

**Mairie de Vadalle** : 05 45 20 61 60

**Mme Debacq** : 05 45 20 68 39

N.B : Les modalités d'accueil présentées dans ce document sont amenées à être modifiées à tout moment en fonction des consignes ministérielles.